

Je dirais que les Cubains ont réalisé une forme de gouvernement raisonnablement stable, mais on ne saurait dire qu'il encourage le commerce ou l'investissement privé.

Comme on le voit, les perspectives de stabilité politique varient du tout au tout dans les Antilles.

**Le sénateur Thorvaldson:** A ce sujet, monsieur Armstrong, pour ce qui est du droit de vote dans les Antilles, en Jamaïque, par exemple, y a-t-il le suffrage universel que nous connaissons au Canada ou aux États-Unis, ou les gouvernements se créent-ils par le jeu d'autres pressions politiques?

**M. Armstrong:** Dans tous les territoires qui ne sont pas indépendants, c'est-à-dire dans ceux qui sont encore colonies, sauf erreur, on a le droit de vote sur le plan local. Une partie du gouvernement est élue. Le système colonial britannique est très varié, mais dans certains cas il y a ce qu'on appelle un conseil législatif, dont la moitié des membres sont nommés par le gouvernement britannique et l'autre moitié sont élus. Les minuscules législatures de ces îles n'ont cessé de progresser vers un régime où tout le corps législatif serait élu. Je ne crois pas que le suffrage cause des problèmes là-bas, mais que peuvent-elles faire seules? Pas grand-chose. Elles peuvent s'occuper des affaires de police locales et ainsi de suite et adopter des lois de nature à encourager les investissements, les achats et l'aménagement de propriétés, mais c'est à peu près tout.

Les territoires français ont le droit de vote, mais ils votent aux élections en France. Mais vous savez ce que c'est: on vote pour le parti du centre et on attend les résultats. Ils n'ont pas grand-chose à dire dans leurs affaires locales.

Les territoires hollandais ont le suffrage universel. Je parle des anciens territoires hollandais, du Suriname et des Antilles hollandaises. L'exercice du droit de vote à la Trinité et à Tobago n'est pas, que je sache, soumis à des restrictions.

**Le sénateur Fergusson:** Monsieur le président, je dirai tout d'abord que le Comité est fort redevable à M. Armstrong de sa présence. Il n'y a pas de doute que si nos autres réunions pour l'étude de cette question particulière ressemblent même de loin au commencement de celle d'aujourd'hui, nous aurons toutes les occasions voulues de connaître à fond ce domaine. M. Armstrong possède tellement bien son sujet et a parlé de tant de choses sur lesquelles j'aimerais plus de détails que j'ai de la difficulté à préciser exactement l'objet de mes questions. Je commencerai tout de même par une ou deux questions puis je donnerai la chance à quelqu'un d'autre. J'aimerais savoir si l'écart que j'ai constaté là-bas entre les très riches et les très pauvres diminue quelque peu. La condition sociale des pauvres s'améliore-t-elle? Il me semble que cela exigera un relèvement du niveau d'éducation? A vrai dire, ma question a trait à l'éducation. Selon moi, l'éducation est à la base même du relèvement économique et social de ces pays. Quel est le niveau d'éducation? Y a-t-il amélioration de ce

côté-là? Les Américains y aident-ils, comme le font les Canadiens par l'envoi de professeurs en de nombreux endroits des Antilles et par l'accueil d'étudiants au Canada?

**M. Armstrong:** Eh bien, tout d'abord, je dirai que le Venezuela a un excellent système d'éducation pour un pays d'Amérique latine. On y consacre beaucoup d'argent. Encore une fois, une des difficultés est endémique en Amérique latine. Les étudiants se sont emparés des universités et c'est la grande faiblesse des universités d'Amérique latine: ce pouvoir des étudiants d'engager et de congédier leurs professeurs et de décider de leurs promotions, à toutes fins pratiques. C'est en ce sens qu'on a perdu la maîtrise des universités. Voilà une des raisons pour lesquelles les gens désireux de faire des études supérieures sérieuses vont en Europe ou en Amérique du Nord. Mais ce n'est pas si mal aux niveaux élémentaire et secondaire. Je pense que la Colombie a une norme assez élevée, mais c'est un pays tellement accidenté sur le plan géographique que ses hautes montagnes et ses régions inaccessibles sont cause de difficultés. Le système en vigueur à Costa Rica est très bien. Quant aux autres, ils ne valent pas grand-chose sur le plan pédagogique ordinaire. Les Cubains ont beaucoup fait pour l'éducation depuis l'implantation du régime castriste. L'université de Porto Rico ne ménage pas les efforts pour créer des contacts avec les autres habitants d'expression espagnole dans ce coin. Elle aspire à devenir un centre de formation technologique en contact avec les pays d'Amérique latine, mais, évidemment, les Portoricains et les habitants des îles les plus rapprochées—les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent—n'ont pas la même langue. Les Portoricains parlent surtout l'espagnol; beaucoup parlent l'anglais, mais essentiellement c'est l'espagnol qui est leur langue. L'une des difficultés dans cette région c'est que la politique d'aide des États-Unis était axée sur l'Alliance pour le progrès, qui faisait partie de l'Organisation des États américains. Toute l'aide et l'assistance technique disponible était essentiellement destinée aux pays d'Amérique latine et non pas aux territoires britanniques ou ex-britanniques, car les États-Unis semblaient supposer que les Britanniques prendraient soin des leurs. La région était relativement petite et l'on croyait que c'était aux Britanniques de s'en occuper. Il s'est tout de même fait une chose; les États-Unis avaient un programme d'aide pour la Fédération des Antilles, mais avec la dissolution de la Fédération plusieurs programmes de développement ont échoué, précisément parce qu'ils étaient axés sur la Fédération. Les États-Unis aidaient financièrement l'Alliance pour le progrès, à l'exclusion des autres secteurs.

**Le sénateur Fergusson:** Les États-Unis ont-ils aidé financièrement l'Université des Antilles?

**Mr. Armstrong:** Je le pense; ils l'ont certainement appuyée en principe en tout cas. Il y a dans ce coin-là un certain nombre d'universités privées. Nous avons présentement en Guyanne un programme d'aide